

Lettre de rentrée

Madame, Monsieur,

Chers parents,

Vous trouverez en pièce jointe le protocole d'accueil des élèves, applicable au collège à partir du 1^{er} septembre et jusqu'à nouvel ordre.

Il a été établi dans le respect des principes généraux énoncés dans le protocole sanitaire édité par le ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, consultable sur le site du ministère et de l'académie.

Il est adapté à notre structure immobilière et à notre organisation pédagogique.

La rentrée est un moment essentiel dans une année scolaire et je souhaite qu'elle se déroule dans les meilleures conditions pour tous les collégiens.

Le protocole sanitaire généralise le port du masque « grand public » pour tous les collégiens et les personnels qui les accompagnent et les encadrent quotidiennement dans tous les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs. C'est une contrainte, une gêne surtout si la température est élevée mais les élèves nous ont déjà prouvé leur sérieux et leur adaptabilité lors de la reprise progressive des cours au collège en mai et juin dernier et je reste confiant quant au fait que cette mesure ne réduise par leur motivation à participer activement aux activités qui leur seront proposées.

Le jour de la rentrée scolaire, mardi 1^{er} pour les 6èmes et mercredi 2 septembre pour les 5,4,3, l'équipe éducative prendra le temps nécessaire pour informer, sensibiliser et rassurer tous les élèves sur l'application des gestes barrières.

L'appel des élèves aura lieu dans la cour à 8h15 comme à l'accoutumé. Aux fins de limiter le brassage et pour respecter à minima la distanciation physique, nous demandons aux familles qui souhaiteraient accompagner leur enfant dans l'enceinte de l'établissement de bien respecter les consignes d'installation dans la cour.

D'ores et déjà, je vous invite à noter la date de la réunion d'informations générales pour les familles :

- le **mardi 15 septembre** pour les niveaux 6^{ème}/5^{ème}
- le **jeudi 17 septembre** pour les niveaux 4^{ème}/3^{ème}

Par ailleurs, le calendrier scolaire 2020-2021 sera changé de la manière suivante pour les **vacances de printemps** :

Dans le calendrier académique (zone B) les vacances commençaient le vendredi 23 avril au soir avec une reprise le lundi 10 mai. Or, le jeudi 13 mai étant férié avec un pont accordé le vendredi (« pont de l'Ascension ») les élèves ne reprendraient que pour 2 jours et demi (2 jours seulement pour les 6èmes).

Par conséquent, le réseau des établissements catholiques du bassin chartrain (écoles, collèges, lycées) auquel est rattaché le collège Saint-Joseph a pris collectivement la décision de modifier les dates des vacances de printemps :

Fin des cours mercredi 28 avril (et non vendredi 23) et suppression des cours les lundi 10, mardi 11 et mercredi 12 mai. Reprise des cours le lundi 17 mai.

Merci de le noter dès à présent dans votre agenda.

Soyez assurés, chers parents, que nous mettons tout en œuvre pour que votre enfant puisse pleinement réussir et s'épanouir dans l'établissement au cours de cette année scolaire.

Bonne rentrée à tous !

Stanislas Marcille

Chef d'établissement coordinateur